

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NO 356-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES 197-2012

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LESOUSSIGNÉ, QUE:

Lors de la séance ordinaire tenue le 21 mai 2024, le conseil a adopté le règlement 356-2024 modifiant le règlement sur les dérogations mineures 197-2012 de la Municipalité du Canton de Harrington, afin de tenir compte des modifications à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)* par le projet de loi no 67 (PL67) et de modifier le contenu d'une demande.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal durant les heures régulières d'affaires.

Donné à Harrington ce 24^{ème} jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-quatre.



Steve Deschênes
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus en le publiant aux endroits désignés par le Conseil, ce 24 octobre 2024, entre 9 h et 18 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 octobre 2024



Steve Deschênes
Directeur général et greffier-trésorier

TO THE RATEPAYERS OF AFORESAID MUNICIPALITY

PUBLIC NOTICE OF ENTRY INTO FORCE

**ADOPTION OF BY-LAW 356-2024
AMENDING MINOR VARIANCE BYLAW 197-2012**

IS HEREBY GIVEN BY THE UNDERSIGNED, THAT:

At the regular sitting held on May 21st, 2024, Council adopted By-Law 356-2024 amending the Minor Variance By-law number 197-2012 of the Municipality of the Township of Harrington, in order to take into account amendments to the *Land Use Planning and Development Act (LAU)* by Bill 67 (PL67) and to modify the content of an application.

The said By-Law is available for inspection at the municipal office during regular business hours.

Given at Harrington this 24th day of October two thousand twenty-four.



Steve Deschênes
Director General and Clerk-Treasurer
